

**ARRETE PORTANT NOMINATION  
La Présidente de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu le relevé des avis du conseil des enseignements de l'UFR en date du 5 juillet 2022 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Monsieur Olivier FOURMAUX est nommé directeur du département de formation de Master Informatique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Article 2 :**

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

